



Assemblée constituante
Présidence
Case postale 3919
1211 Genève 3

A Mesdames et Messieurs
les représentants des médias

Genève, le 13 janvier 2010

Communiqué de presse

Lors de sa séance plénière du 21 janvier prochain, qui aura lieu entre 14 et 19 h, l'Assemblée constituante se penchera sur l'année qui vient de s'écouler, avec le compte-rendu des activités 2009 du Bureau et de la Présidence collégiale. Dans un deuxième temps, elle procédera à l'élection de la Présidence et à la désignation des membres du Bureau pour l'année 2010.

Les présidents des commissions thématiques feront le point sur l'état d'avancement de leurs travaux, avec un coup de projecteur particulier sur la commission 3 « Institutions : les trois pouvoirs ».

L'Assemblée votera ensuite sur l'utilité d'inscrire un préambule dans la Constitution, suite à un rapport présenté par la commission thématique 1 « Dispositions générales et droits fondamentaux ».

Enfin, dans le cadre du tournus instauré depuis le début des travaux de l'Assemblée constituante, il est à noter que Mme Marguerite Contat Hickel a pris la suite de M. Thomas Büchi à la tête de la Présidence depuis le début du mois de janvier. D'autre part, deux changements ont eu lieu à la tête de commissions thématiques : M. Pierre Gauthier succède à M. Jacques Pagan à la présidence de la commission 2 « Droits politiques (y compris révision de la Constitution) » et M. Yves Lador succède à Mme Carine Bachmann à la présidence de la commission 4 « Organisation territoriale et relations extérieures ».

Jacques-Simon EGGLE
Coprésident

Marguerite CONTAT HICKEL
Coprésidente

Christiane PERREGAUX
Coprésidente

Thomas BÜCHI
Coprésident

Pour tout renseignement complémentaire :

- Fabienne Bouvier, chargée de la communication (022 546 87 12)
- Marguerite Contat Hickel, coprésidente (079 275 04 78)